



Paris, le 31 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE / FONDATION MEDERIC ALZHEIMER LE CH DE ST MALO ET LE CHU DE TOURS : LAUREATS DE L'EDITION 2018

L'édition 2018 du prix « *Alzheimer à l'hôpital : Pour un meilleur accueil des personnes ayant des troubles cognitifs dans les services hospitaliers* » a permis de relever des pratiques exemplaires et inspirantes au sein du réseau de la Fédération Hospitalière de France. Cette édition 2018 a été l'occasion d'attribuer un Grand prix au centre Hospitalier de Saint-Malo pour la création d'une unité d'ortho-gériatrie, ainsi qu'une mention spéciale pour le Centre Hospitalier Universitaire de Tours, pour la mise en place d'une filière d'évaluation neurocognitive des patients âgés au sein du service d'hémodialyse.

Le prix doté de 10 000 euros et financé par la Fondation Médéric Alzheimer, a été remis aux lauréats le 31 mai 2018, lors de la Paris Healthcare Week, par Zaynab Riet, déléguée générale de la Fédération Hospitalière de France et par Olivier Boucher directeur général de la Fondation Médéric Alzheimer.

Centre Hospitalier de Saint-Malo, création d'une unité d'ortho-gériatrie

L'action primée est la prise en charge des personnes atteintes de troubles cognitifs et hospitalisées dans l'unité d'ortho gériatrie pour une fracture de l'extrémité supérieure du fémur. Elles représentent 18.8% des entrées en 2017. L'enjeu consiste à réduire le risque confusionnel durant le séjour, favoriser le lever avec une mise au fauteuil ou la reprise précoce de la marche si appui autorisé (J+1 post opératoire), mais aussi de limiter les effets traumatisants en réduisant la durée de séjour pour un retour à domicile ou en structure dans les meilleures conditions d'autonomie.

Centre Hospitalier Universitaire de Tours – filière d'évaluation neurocognitive des patients âgés au sein du service d'hémodialyse

Avec le concours du CMRR, le CHU de Tours a mis en place une filière d'évaluation neurocognitive des patients âgés, au sein du service d'Hémodialyse. Le but est d'améliorer la prise en charge de ces patients souffrant de troubles cognitifs, en Hémodialyse, notamment au moment du bilan pré-dialyse. Cette collaboration a permis une meilleure adaptation dans l'accompagnement des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Le prix :

Depuis six ans, la Fédération Hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer se sont associées pour distinguer des initiatives exemplaires répondant à l'enjeu d'un meilleur accueil et d'une nouvelle prise en charge des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs dans les services d'hospitalisation non gériatriques et aux urgences. Il s'agit d'initiatives qui réussissent permettent de lutter contre le risque de perte d'autonomie que peut entraîner l'hospitalisation d'une personne atteinte de troubles cognitifs. En effet, de nombreuses publications ont alerté sur le risque de dépendance iatrogène définie comme la dépendance, le plus souvent évitable, en relation avec les soins. Outre la maladie ou l'accident qui a motivé l'hospitalisation du sujet âgé, les modalités de prise en charge durant le séjour, le retour à domicile et le suivi du patient après la sortie peuvent conduire à une dépendance iatrogène. La prévalence du déclin fonctionnel observé chez les personnes âgées hospitalisées s'accroît lorsqu'elles sont atteintes de troubles cognitifs car s'ajoutent la perte de repères et le traumatisme dû à une hospitalisation générant angoisse et agitation chez les personnes déjà fragilisées. En d'autres termes, lorsqu'il n'existe pas de dispositif de prise en charge hospitalière ad hoc pour l'accueil de ce public, l'autonomie de ces personnes peut être durablement compromise.

A propos de la Fédération Hospitalière de France :

Créée il y a plus de 100 ans, la Fédération hospitalière de France (FHF) réunit plus de 1 000 établissements publics de santé (hôpitaux) et 3800 structures médico-sociales, soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. Cette légitimité et sa dimension nationale font de la FHF un acteur de premier plan du monde de la santé, acteur d'autant plus écouté qu'il est véritablement trans-politique, comme en témoigne la composition de son conseil d'administration.

A propos de la Fondation Médéric Alzheimer :

Créée en 1999, la Fondation Médéric Alzheimer est la première fondation reconnue d'utilité publique entièrement consacrée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle développe une approche globale, pluridisciplinaire et décloisonnée de la maladie (biomédical, médico-social, juridique, économique, éthique...). Elle allie des expertises scientifiques à la conduite d'expérimentations-terrain innovantes. Ainsi, la Fondation Médéric Alzheimer fait progresser l'état des connaissances sur la maladie et ses conséquences, en développant la recherche en sciences humaines et sociales, aide les personnes malades et leur entourage à mieux vivre avec la maladie en retardant le plus possible la perte d'autonomie grâce à un meilleur accompagnement. Elle soutient également les professionnels et les bénévoles pour faire connaître et améliorer leurs pratiques.

Contacts Presse :

Pour la Fédération Hospitalière de France :

Camille Trocherie : c.trocherie@fhf.fr – 01 44 06 85 21

Pour la Fondation Médéric Alzheimer :

Clarisse Coufourier : Influence & Stratégie clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr - 06 09 18 26 58